

Incidents critiques signalés à Santé Manitoba

Période : du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2023

Exercice financier pendant	Gravité de la lésion	Description
2023-2024	Grave	Un client n'a pas reçu le traitement ordonné et une escalade des soins a été nécessaire.
2023-2024	Grave	Un client a subi une fracture à la suite d'une chute.
2023-2024	Décès	L'état de santé d'une personne soignée s'est détérioré. On n'a pas exploité la possibilité de détecter le problème plus tôt et d'intervenir plus rapidement.
2023-2024	Grave	Un client a été frappé par un autre client et a subi une fracture.
2023-2024	Grave	Une personne n'a pas pu accéder à des soins médicaux, ce qui lui a causé un grave préjudice.
2023-2024	Grave	Une personne résidente a subi des lésions associées à une pression de type 3.
2023-2024	Grave	Une personne soignée a eu besoin d'une escalade des soins. On n'a pas exploité la possibilité d'atténuer les risques plus tôt et d'intervenir plus rapidement.
2023-2024	Décès	L'état clinique d'une personne soignée a changé, mais on n'a pas exploité la possibilité d'intervenir rapidement et la personne soignée a dû recevoir un niveau de soins plus élevé.
2023-2024	Grave	Une personne soignée a subi des lacunes dans son traitement, ce qui a contribué à l'aggravation de son état de santé.
2023-2024	Grave	Une personne soignée a reçu un médicament non prévu qui a eu des conséquences graves nécessitant une intervention d'urgence et une admission non planifiée à l'hôpital.
2023-2024	Grave	Une personne soignée a subi un changement grave de son état de santé. Les possibilités de détection et d'intervention en amont n'ont pas été saisies.
2023-2024	Grave	Un client a ingéré une substance qui n'était pas sécurisée et a connu un changement de son état de santé qui a nécessité un transfert vers un niveau de soins plus élevé.
2023-2024	Grave	Une personne soignée a subi un retard dans le diagnostic d'une maladie grave.
2023-2024	Grave	Un client a subi une lésion cutanée qui a entraîné une amputation.
2023-2024	Grave	Une personne soignée a dû subir une seconde intervention chirurgicale en raison de l'utilisation d'un dispositif médical incorrect.
2023-2024	Décès	Une personne soignée a subi des retards de détection et de traitement pour un problème médical aigu.
2023-2024	Décès	Des lacunes dans le suivi ont entraîné un retard dans la détection et le traitement d'une détérioration clinique.
2023-2024	Grave	Il y a eu des retards dans la détection et le traitement d'un changement important dans l'état d'une personne soignée.
2023-2024	Grave	Une personne soignée s'est blessée gravement en faisant une chute.
2023-2024	Grave	L'occasion de poser un diagnostic et d'intervenir en amont n'a pas été saisie. La personne soignée a dû être réadmise à l'hôpital.
2023-2024	Décès	L'état de santé d'une personne soignée s'est aggravé considérablement. Bien qu'on ait effectué des interventions immédiates, on n'a pas exploré la possibilité de consulter plus tôt des ressources supplémentaires.
2023-2024	Grave	Une personne résidente a subi une dégradation des tissus cutanés qui a exigé des soins et un traitement accrus. Les possibilités d'intervention en amont n'ont pas été systématiquement saisies.
2023-2024	Grave	Une personne soignée a fait une chute qui a entraîné des conséquences non désirées.
2023-2024	Décès	Des lacunes dans le suivi ont conduit à un résultat non désiré.
2023-2024	Grave	On a tardé à détecter et à traiter un problème de santé aigu, ce qui a nécessité le transfert de la personne soignée à un niveau de soins plus élevé.
2023-2024	Décès	Une personne soignée a subi un changement aigu de son état de santé à la suite d'une défaillance d'un dispositif médical.
2023-2024	Décès	Une personne soignée a présenté un problème de santé aigu. Bien que des interventions et des consultations immédiates aient eu lieu, le transfert vers un niveau de soins plus élevé a été retardé.

2023-2024	Grave	Une personne soignée a dû subir une intervention chirurgicale urgente en raison d'une complication connue liée à un dispositif médical. On n'a pas exploité les possibilités de prévenir les préjudices.
2023-2024	Décès	Un retard dans les soins a entraîné des conséquences graves.
2023-2024	Grave	Des lacunes dans le suivi ont entraîné un retard dans la détection et le traitement d'un changement aigu de l'état de santé.
2023-2024	Décès	L'état de santé d'une personne soignée a changé. On n'a pas entièrement exploité la possibilité d'une évaluation et d'une intervention plus rapides.
2023-2024	Grave	Une personne soignée subissant une intervention chirurgicale a connu une complication opératoire nécessitant une seconde intervention chirurgicale
2023-2024	Grave	Une personne résidente a subi un changement de son état de santé. Les possibilités de détection et d'intervention en amont n'ont pas été saisies.
2023-2024	Grave	Une personne soignée a subi des lésions par pression attribuables à un dispositif médical. Les stratégies de prévention de lésion cutanée n'ont pas été employées de façon systématique.
2023-2024	Grave	Une personne soignée a subi une fracture à la suite d'une chute.
2023-2024	Grave	Un retard dans les tests de diagnostic d'une personne soignée a retardé le diagnostic et le traitement.
2023-2024	Grave	Une personne soignée a dû subir une intervention chirurgicale d'urgence en raison d'un retard dans le diagnostic et le traitement.
2023-2024	Décès	L'état de santé d'une personne résidente s'est détérioré. On n'a pas exploité la possibilité de détecter le problème plus tôt et d'intervenir plus rapidement.
2023-2024	Grave	L'état de santé d'une personne soignée s'est aggravé considérablement et le personnel soignant s'en est rendu compte, sauf qu'on n'a pas exploité la possibilité d'un diagnostic et d'une intervention précoces.
2023-2024	Décès	Une personne soignée dont l'état s'est détérioré n'a pas reçu les soins à temps. On n'a pas exploité la possibilité d'une évaluation et d'une intervention plus rapides.
2023-2024	Grave	Une erreur de diagnostic a entraîné un retard dans les soins et les diagnostics associé à un préjudice grave.
2023-2024	Décès	Une personne soignée a subi un changement grave de son état de santé. Les possibilités de consultation et de traitement en amont n'ont pas été saisies.
2023-2024	Décès	L'état de santé d'une personne soignée s'est aggravé considérablement et le personnel soignant s'en est rendu compte, sauf qu'on n'a pas exploité la possibilité d'un diagnostic et d'une intervention précoces.
2023-2024	Grave	Un retard dans la prestation de soins n'a pas permis d'intervenir en amont, entraînant une détérioration clinique.
2023-2024	Décès	Un client a subi une fracture à la suite d'une chute.
2023-2024	Décès	Une personne soignée a subi un changement grave de son état de santé. On n'a pas exploité la possibilité d'une évaluation et d'une intervention précoces.
2023-2024	Décès	La personne soignée a subi une détérioration clinique. On n'a pas exploité la possibilité de détecter le problème plus tôt et d'intervenir plus rapidement.
2023-2024	Décès	Une personne soignée a subi un retard dans le diagnostic d'une maladie grave.
2023-2024	Grave	Une personne soignée a subi un changement de son état de santé nécessitant un niveau de soins plus élevé après l'administration d'un médicament.
2023-2024	Décès	Une personne soignée a subi un changement grave de son état de santé. Bien qu'on ait effectué des interventions immédiates, on n'a pas exploré la possibilité de consulter plus tôt des ressources supplémentaires.
2023-2024	Grave	Une personne résidente a subi une blessure. On n'a pas pleinement exploité les possibilités d'atténuation des risques de blessure.
2023-2024	Grave	On n'a pas exploité des occasions de détecter rapidement la détérioration clinique d'une personne soignée et l'escalade des soins a été retardée.
2023-2024	Décès	Un client a subi un changement de son état de santé. On n'a pas pleinement exploité les possibilités de services supplémentaires.
2023-2024	Grave	Un client a subi une détérioration clinique pendant qu'il était soigné, ce qui a eu des conséquences graves.